

---

le

Service des transports et de l'énergie,  
rue des Moulins 2,  
2800 Delémont.

concerne : nouvelle approche de l'aéroport Bâle-Mulhouse, ILS 34, consultation

---

Messieurs,

selon les dispositions de la consultation concernant le projet ILS34, je tiens à vous faire part de mon opposition.

Depuis plusieurs années, j'habite le Val Terbi et j'apprécie son cadre de vie calme, convivial et proche de la nature.

Le projet mis en consultation menace ma qualité de vie : 40 jours avec 150 avions entre 12 et 20 heures, soit un toutes les 6 minutes environ est intolérable.

De plus, nous n'avons aucune garantie concernant le développement de l'aéroport et l'accroissement des jours de vols. Si l'accès par le sud est fiable et économique, il sera utilisé de plus en plus.

Ma santé est confrontée à une pollution sonore forte et à la présence de résidus de combustion dans l'air. Au profit de qui, et de quel droit ?

La valeur de mes biens immobiliers sera atteinte elle aussi. Qui voudra acheter à un prix normal, une maison soumise à de perpétuels survols, bruyants et polluants ?

Pourquoi ne pas continuer d'accéder à l'aéroport de Bâle par les voies actuelles ? Les riverains ont choisi en connaissance de cause d'habiter dans un lieu survolé. Ce n'est pas notre cas !

A-t-on recensé tous les accès possibles pour l'aéroport, de manière à répartir les nuisances ? Ce projet remonte à 2001 et on nous demande notre avis aujourd'hui seulement. C'est inadmissible.

Je m'oppose donc fermement au développement de l'ILS34 et par suite à l'accès par le sud.

Avec ma parfaite considération

copie au secrétariat communal de